

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

FONCIERE PARIS FRANCE

(Euronext Paris)

Par courrier du 7 août 2008, la société anonyme Paris Hôtels Roissy Vaugirard, P.H.R.V. (1) (31, rue Danielle Casanova, 75001 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 5 août 2008, par suite d'une cession d'actions FONCIERE PARIS FRANCE hors marché, les seuils de 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société FONCIERE PARIS FRANCE et ne plus détenir aucune action FONCIERE PARIS FRANCE.

-
- (1) Le capital de PHRV est détenu principalement par trois actionnaires: 31% par le groupe AGF, 31% par le groupe GMF et 30% par Cofitem-Cofimur.